

REVUE INTERNATIONALE DE PHILOSOPHIE MIRI



Indexée par :



REVUE SEMESTRIELLE / N° 007 / DECEMBRE 2024

ISSN : 1987-1538

E-mail : revuemiri09@gmail.com

Tel. +237 6 99 56 34 79 / +223 94 61 09 74

Bamako - Mali

PRESSENTATION DE LA COLLECTION

La Revue Internationale de Philosophie (Miri) est une collection périodique spécialisée du Centre Africain de Recherche et d’Innovations Scientifiques (CARIS) et de ses partenaires dans le but de renforcer et d’innover la recherche en histoire de la philosophie, philosophie de la logique, philosophie du langage, métaphysique, épistémologie, philosophie des sciences, philosophie morale et politique, esthétique, philosophie du droit, histoire des idées, philosophie de l’environnement, théologie et en ontologie.

Les objectifs généraux de la revue portent sur la valorisation de la recherche Philosophique à travers le partage des résultats d'avancées scientifiques, l'innovation thématique, et la culture de l'esprit critique.

Son objectif spécifique est de redynamiser la production des thématiques pertinentes sur les réalités sociales africaines, les théories de la connaissance, la philosophie du développement, la philosophie des médias, la crise de l'identité de l'Afrique moderne, la philosophie de l'information et la pensée philosophique africaine.

EQUIPE EDITORIALE

Directeur de Publication

Pr Belko OUOLOGUEM (Mali)

Directeur Adjoint

Pr Sékou YALCOUYE (Mali)

• Comité scientifique et de lecture

Pr Mahamadé SAVADOGO (Professeur des universités, Ouagadougou Joseph Ki Zerbo, Burkina-Faso)

Pr Yodé Simplice DION (Professeur des Universités Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan),

Pr Jean Maurice MONNOYER (Professeur des universités Aix-Marseille I, France)

Pr Mounkaïla Abdo Laouli SERKI (Professeur des Universités Abdou Moumouni de Niamey)

Pr Samba DIAKITÉ (Professeur des Universités Alassane Ouattara de Bouaké)

Pr Isabelle BUTERLIN (Professeur des universités Aix-Marseille I, France)

Pr Yao Edmond KOUASSI (Professeur des Universités Alassane Ouattara de Bouaké)

Pr Akissi GBOCHO (Professeur des universités Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire)

Pr Gbotta TAYORO (Professeur des Universités Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan)

Pr Blé Marcel Silvère KOUAHO (Professeur des Universités Alassane Ouattara de Bouaké)

Pr Abdoulaye Mamadou TOURE (Professeur des universités UGLC SONFONIA, Conakry, Guinée)

Pr Jacques NANEMA (Professeur des universités Ouagadougou Joseph Ki Zerbo, Burkina-Faso)

Pr Nacouma Augustin BOMBA (Maitre de conférences, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

Dr Ibrahim CAMARA (Maitre de conférences, ENSup, Mali)

Dr Souleymane KEITA (Maitre de Conférences, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

- **Comité éditorial**

Pr Sigame Boubacar MAIGA (Ecole Normale Supérieure de Bamako, Mali)

Dr Siaka KONÉ (Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

Dr Ibrahim Amara DIALLO (Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

Dr Oumar KONÉ (Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

Dr Amadou BAMBA (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)

Dr Eliane KY (Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

Dr Samba SIDIBE (Ecole Normale Supérieure de Bamako, Mali)

M. Souleymane COULIBALY (Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

- **Rédacteur en chef**

Dr Mahmoud ABDOU

- **Rédacteur en chef adjoint**

Dr Oumar MARIKO

- **Coordinatrice**

Dr Palaï-Baïpame Gertrude

- **Coordinateur adjoint**

M. Fousseyni BAGAYOKO

POLITIQUE EDITORIALE

La revue internationale de Philosophie (MIRI) est une revue qui paraît deux (2) fois l'année et publie des textes qui contribuent au progrès de la connaissance dans tous les domaines de la philosophie et des sciences humaines. Revue MIRI publie des articles de qualité, originaux, de haute portée scientifique et des études critiques.

« Pour qu'un article soit recevable comme publication scientifique, il faut qu'il soit un article de fond, original et comportant : une problématique, une méthodologie, un développement cohérent, des références bibliographiques. »

(Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur CAMES)

- ✓ La bibliographie doit être présentée dans l'ordre alphabétique des noms des auteurs.
- ✓ Classer les ouvrages d'un même auteur par année de parution et selon leur importance si des ouvrages de l'auteur sont parus la même année.
- ✓ Tous les manuscrits soumis à la revue MIRI sont évalués par au moins trois chercheurs, experts dans leurs domaines respectifs.
- ✓ Suite à l'acceptation de son texte, l'auteur-e s'acquitte des frais d'instruction et de publication avant poursuite du reste de la procédure.
- ✓ Un texte ne sera pas publié si, malgré les qualités de fond, il implique un manque de rigueur sémantique et syntaxique.
- ✓ Chaque auteur reçoit son Tiré à part dès la publication du numéro.
- ✓ Les droits de traduction, de publication, de diffusion et de reproduction des textes publiés sont exclusivement réservés à la revue MIRI.
- ✓ Après le processus d'examen, l'éditeur académique prend une décision finale et peut demander une nouvelle évaluation des articles s'il a des présomptions sur la qualité de l'article.

SOMMAIRE

<i>Kadio Mathieu ANGAMAN</i>	
Crise environnementale et progrès technologique, vers une revendication de la philosophie des technologies.....	1
<i>Kizito Tioro KOUSSE</i>	
Endogénéisation de la science, développement, culture et sécurité au Burkina Faso.....	16
<i>MOTO NDONG François</i>	
La crise de l'immuabilité du discours chrétien, confronté à l'évolution irrémédiable du monde.....	38
<i>Katinan Timothée COULIBALY</i>	
Gouvernance et unité africaine chez Kwame Nkrumah.....	63
<i>Samba SIDIBE, Nouf SANOGO</i>	
La nature et l'homme : fondements philosophiques de l'impact de l'anthropisation.....	82
<i>Dr Souleymane KEITA, Dr Ibrahim Amara DIALLO</i>	
La tolérance religieuse, prolégomènes à la paix sociale chez Locke.....	78
<i>Mahmoud ABDOU</i>	
La désobéissance civile comme moyen de lutte pour la préservation des libertés et de l'État de droit chez Hannah Arendt.....	117
<i>Williams Hamed Mélarga OUATTARA</i>	
Le contrat naturel de Michel serres : un défi au droit naturel.....	142
<i>Amenan Madeleine KOUASSI-EKRA</i>	
Les Mœurs et traditions africaines face à l'émergence de l'Homosexualité : entre rejet social et redéfinition de l'identité culturelle.....	155
<i>Yacouba TRAORÉ</i>	
La théorie du contrat social chez John Rawls.....	168
<i>GALA Bi Gooré Marcellin</i>	
L'invite platonicienne à l'union avec le divin : une solution à la médiocrité spirituelle en Afrique contemporaine.....	184

Jean Joel BAHI

Travail et vie de famille chez Marx : entre contraintes et émancipation de la femme.....**200**

LA CRISE DE L'IMMUABILITÉ DU DISCOURS CHRÉTIEN, CONFRONTÉ À L'ÉVOLUTION IRRÉMÉDIABLE DU MONDE

MOTO NDONG François

Docteur en philosophie de l'existence et de la religion

Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH)

*Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CENAREST) Libreville -
Gabon*

E-mail : motondong@yahoo.fr

Résumé

Le christianisme, fondé par Jésus, s'est imposé au monde. Or, rien en apparence ne le prédisposait à un tel destin. Au-delà du simple personnage qu'il représente, les actions et les paroles du Christ sont à l'origine de la religion chrétienne. Les miracles, les soins et la résolution des problèmes existentiels des populations ainsi que le discours innovant de Jésus en constituent la trame. L'amour, le pardon et le combat contre le mal, au cœur de la doctrine chrétienne, sont également les composantes du discours que la communauté chrétienne veut immuable. Seulement, le monde qui change et évolue, oblige le logos chrétien à s'adapter à ses mouvements, induisant ainsi la crise de l'immuabilité du discours chrétien, dépourvu de l'exigence de coercition. Malgré tout, le monde chrétien peut compter sur la détermination et l'opiniâtreté combattives et perpétuelles dans la lutte contre le mal pour retrouver l'immuabilité de son discours.

Mots-clés : Christianisme, Discours, Immuabilité, Crise, Monde.

Abstract

Christianity, founded by Jesus, imposed itself on the word. However, nothing apparently predisposed him to such a fate. Beyond the simple character he represents, the actions and words of Christ are at the origin of the Christian religion. Miracles, care and the resolution of the existential problems of populations as well as the innovative speech of Jesus constitute the framework. Love, forgiveness and the flight against evil, at the heart of Christian doctrine, are also the components of the discourse that the Christian community wants to be immutable. However, the world which changes and evolves, forces the Christian logos to adapt to its movements, thus inducing the crisis of the immutability of Christian discourse, devoid of the requirement of coercion. Despite everything, the Christian world can count on the combative

and perpetual determination and stubbornness in the fight against evil to regain the immutability of its discourse.

Keywords : christianity, discourse, immutability, crisis, world

Introduction

La Bible, texte de référence et base idéologique de la doctrine chrétienne, présente Jésus comme le fondateur et le socle du christianisme. « Jésus, personnage historique parfaitement attesté, né à Bethléem vers l'année 5 ou 6 avant notre ère, est plus que le centre des religions chrétiennes. Il en est à la fois la raison d'être, le fondateur et le modèle ». (C. Makarian, 2008, p. 91.). Le prophète Esaïe et Jean le Baptiste ont annoncé, par anticipation, le règne de Jésus, fondement du système chrétien à venir, ainsi qu'il suit :

En ces jours-là paraît Jean le Baptiste, proclamant dans le désert de Judée : « convertissez-vous : le Règne des cieux s'est approché ! » C'est lui dont avait parlé le prophète Esaïe quand il disait : « Une voix crie dans le désert : « Préparez le chemin du Seigneur, rendez droits ses sentiers. » » (Mathieu (Bible), 2004, p. 1398.)

Et, Jean Baptiste d'ajouter : « Moi, je vous baptise dans l'eau en vue de la conversion ; mais celui qui vient après moi est plus fort que moi : je ne suis pas digne de lui ôter ses sandales ; lui, il vous baptisera dans l'Esprit Saint et le feu. » (Mathieu (Bible), 2004, p. 1398.) L'avènement du Christ marque le début d'une nouvelle alliance conclue entre les Israélites et Dieu ainsi qu'une rupture épistémologique d'avec l'ordre religieux ancien porté par le judaïsme. Jésus apparaît également comme l'occasion de la réunification du royaume de Salomon, divisé en deux : « À la mort de Salomon, en 933, le royaume éclate en deux : au sud celui de Juda, capitale Jérusalem ; au nord, celui d'Israël, capitale Samarie ». (É. Charpentier, 1990, p. 22.) Le christianisme est donc un mouvement religieux timidement initié, dont personne ne soupçonnait le poids important au début de son apparition. Pourtant, il a fini par se transformer en une religion à part entière et s'imposer au fil du temps, au point de supplanter, voire d'écraser littéralement le judaïsme, dominant à cette époque.

Aussitôt après sa victoire, forte de sa sécurité nouvellement obtenue et des expériences acquises au cours d'innombrables combats, l'Église, en plein accord avec l'État, déclara quasi hors-la-loi les hérétiques et les tenants des autres cultes et religions. De victime, elle se transformait en persécutrice. (U. Birnstein, 2000, p. 11.)

Faut-il rappeler que le mouvement religieux impulsé par Jésus alors que la grande majorité des Juifs confessent la foi judaïque était considéré comme une secte vouée à une disparition aussi rapide que son apparition inopinée. En effet, « À la différence des apôtres, Étienne et son entourage refusent de se soumettre à la Loi juive et sont partisans d'une organisation indépendante du judaïsme constitué. Dès lors, les juifs considèrent les disciples de Jésus comme

une menace latente ». (U. Birnstein, R. Linssen, C. Wember, 2000, p. 20.) Cette vision ou cette prémonition naïve des autorités politico-religieuses, qui ne voyaient pas d'un bon œil la naissance d'une nouvelle religion ni ne croyaient à son essor dans le pays, ne semble pas avoir tenu compte de la trame novatrice, quasi-révolutionnaire du discours de son fondateur : « *l'amour du prochain est élargi dans le christianisme primitif en amour de l'ennemi, de l'étranger et du pécheur* » (G. Theissen, 2002, p. 36).

L'Ancien Testament, premier texte de la Bible et vadémécum du judaïsme, qui s'inspire et reprend le code civil du peuple juif, contient des lois antisociales telles que la loi du talion, dont le caractère vindicatif apparaît clairement : « Mais si malheur arrive, tu paieras vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brûlure, blessure pour blessure, meurtrissure pour meurtrissure » (Exode (Bible), p. 100.). On peut également évoquer, dans la même logique, le traitement inégal des fidèles, notamment la discrimination envers les femmes, au cœur du dispositif juridique socioreligieux. Elles étaient littéralement assassinées par lapidation, en cas d'adultère constaté ou supposé, par exemple. À l'inverse du discours et des pratiques souvent inhumaines véhiculées dans le judaïsme, Jésus propose un discours et des pratiques nouveaux, fondés principalement sur l'amour et le pardon. Malgré l'étonnement, l'incompréhension et souvent la réprobation qu'ils suscitent, parce qu'ils semblent contredire les lois existantes, le discours et les pratiques chrétiens séduisent et convainquent grâce à la profondeur de leur sens et à la justice de la morale promue.

L'amour, le pardon et le combat contre le péché et le mal sous toutes ses formes, les principaux fondements du christianisme, semblent avoir conféré au Logos chrétien son immuabilité. En effet, le message christique qui inspire et attire des foules, traverse plusieurs époques. Il est parvenu à la modernité et demeure très actuelle de nos jours. Dans le fond, il faut bien reconnaître l'intérêt universel de l'humanité pour le bien. Opérant dans le sens de la conquête du bien, le christianisme bénéficie de la faveur des pronostics humains. Seulement, les temps changent et les sociétés humaines évoluent. Les changements et les évolutions inhérentes à l'être humain touchent tous les compartiments de sa vie. Autant, on peut envisager le caractère immuable de Dieu, en tant que concept, autant, il semble moins évident de concevoir l'immuabilité de la religion, le christianisme ne faisant pas exception, car celle-ci relève de la pensée humaine soumise au changement et à l'évolution. Plus encore, le mal qui semble consubstancial à la nature humaine, mute au gré des circonstances et des évolutions sociales. Par conséquent, s'il veut rester actuelle et poursuivre son combat contre le mal, le

discours chrétien doit s'adapter au changement et aux évolutions sociales. Or, les adeptes et les représentants chrétiens continuent d'affirmer de façon quasi péremptoire l'immuabilité du message christique. On peut se demander logiquement sur quoi s'appuie ce discours actuel. On peut également s'interroger sur les raisons de la crise de l'immuabilité du discours chrétien ? Quels sont les symptômes de cette crise ? Comment peut-on la désamorcer ? L'analyse de ces différentes interrogations offre l'opportunité de reconsidérer les événements de la vie et du ministère de Jésus ayant forgé le discours chrétien et lui ayant conféré son caractère immuable. Ensuite, on verra que cette conviction partagée de la communauté chrétienne, qui vaut une certitude semble se fissurer au fil des évolutions sociales, avec l'apparition de nouveaux défis. Enfin, il sera souligné la possibilité d'adaptation du discours chrétien au cours de l'histoire. Celle-ci serait susceptible de restaurer le caractère immuable du discours chrétien, en tant que moyen de lutte permanent contre le mal.

1. L'avènement de Jésus : la naissance de la doctrine chrétienne

Des siècles, voire des millénaires avant la naissance de Jésus et l'apparition du christianisme, la foi des Israélites reposait sur des guides religieux ou des prophètes ainsi que sur des croyances locales bien identifiées. De même, l'environnement sociopolitique de l'époque fonctionnait sur le modèle d'organisation sociale dont la culture constituait le référentiel quasi-exclusif. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'Ancien Testament, qui sera sélectionné plus tard comme première partie de la Bible, reprend pratiquement le code civil juif. Or, l'ensemble de lois et de normes sociales ainsi formalisées et mises en pratique résulte des différentes influences subies par les Juifs dans diverses circonstances sociopolitiques. C'est pourquoi,

Chassé de Palestine, exilé à Babylone, puis revenu sur sa terre, le peuple juif a dû vivre tour à tour sous les jougs perse, égyptien et syrien. En 63 av. J.-C., Pompée le sommet aux Romains. En 40 av. J.-C., le sénat romain nomme Hérode roi de la province. C'est par la violence que celui-ci assoit son pouvoir, en exécutant les nationalistes juifs. Néanmoins, attaché à la foi juive, il accorde à ses coreligionnaires la totale liberté de culte, telle qu'elle existe d'ailleurs partout dans l'Empire. (U. Birnstein, p. 12.)

Avant d'intégrer le corpus biblique, devant servir de texte de référence à la communauté chrétienne, l'Ancien Testament, comme le Nouveau Testament par la suite, symbolisait La Loi (Tora). « *L'éthique prônée par Jésus s'enracine dans la Loi juive.* » (L. Mellerin et J. Grand, 2001, p. 227.) Et, E. Gugenheim (1972, p. 697.), en parlant des Juifs, déclare que « *dorénavant,*

la Tora leur tiendra lieu de patrie ». Au cœur de la vie communautaire juive, où s'épanouissent hommes et traditions ancestrales millénaires, trône Dieu, en tant que garant et référent universel de la foi religieuse. Des religions, dont la principale demeure le judaïsme, complètent ce tableau des pratiques religieuses juives, pour un fonctionnement sociétal optimal.

Au plan politique, un certain nombre d'institutions dédiées à la gouvernance de l'État se déployaient et se coordonnaient pour un fonctionnement plus ou moins harmonieux de la société. Comme dans la plupart des pays qui expérimentaient un régime politique autoritaire, le peuple juif a éprouvé des difficultés à développer une citoyenneté épanouissante. En d'autres termes, il était confronté à de multiples problèmes d'ordre existentiel, dont le principal a été l'errance spatiotemporelle à cause de l'esclavage subi. Malgré cet environnement social peu propice au développement de l'humain, les Juifs ont pu exploiter une religiosité vivante. Rien a priori n'indiquait pour eux un quelconque intérêt ni un besoin d'intégrer ou d'adopter une nouvelle religion. En effet, comme des croyants engagés, ils ont dû avoir l'absolue certitude de la véracité des préceptes religieux judaïques, auxquels ils ont cru fermement. Pourtant, sans l'avoir demandé ni souhaité, ils vont devoir se confronter à un choix, à la suite de l'avènement du christianisme, entre leurs anciennes pratiques religieuses et les nouveaux usages en la matière. Cette réalité se concrétise avec la naissance de Jésus annoncée par des prophètes et des anges de Dieu : « *Aussi bien le Seigneur vous donnera-t-il lui-même un signe : voici que la jeune femme est enceinte et enfante un fils et elle lui donnera le nom d'Emmanuel* ». (Ésaïe (Bible), 2004, p. 462.)

Les multiples crises sociales et, surtout politiques, que connaît le peuple juif insufflent un vent de révolte sur l'ensemble de la société. Malmenés et excédés par des siècles d'exil, de servitude et de privation de toutes sortes de liberté, de leur autonomie et connaissant des conditions de vie particulièrement difficiles, les Juifs espèrent et croient en l'irruption d'un leader politique courageux et capable de les libérer de cet esclavage. L'annonce de la venue de Jésus et la naissance de ce dernier tombent durant cette atmosphère tumultueuse et explosive. L'irruption d'une information, dans ce contexte socialement tendu, prêt à exploser, de la naissance prochaine d'un nouveau roi des Juifs éveillent particulièrement les esprits. Aussi bien la population désireuse et avide de changement sociopolitique que les autorités politico-religieuses inquiètes et radicalement opposées à toutes mutations sociales accordent une attention soutenue à cette nouvelle bouleversante. Comme l'écrit M. Malherbe (2004, p. 92.)

Il faut rappeler que le peuple juif, souvent persécuté par des puissants voisins, vivait dans l'attente d'un Sauveur, d'un Libérateur, dont certains espéraient un rétablissement de l'indépendance politique d'Israël. Ce personnage tant attendu devait porter le titre de Messie, c'est-à-dire « celui qui est désigné par Dieu », « l'oint du Seigneur ».

En d'autres termes, las d'avoir été sous la domination d'autres pays tels que l'Égypte, le peuple juif espérait accueillir un leader politique capable de le libérer. Ce sont les prophètes qui ont d'abord proclamé la bonne nouvelle tant espérée. Ensuite, est venu le tour de l'Ange du Seigneur d'annoncer, avec beaucoup plus précision et de garantie, de donner cette information. Pour ce faire, il a indiqué le canal et les modalités de ce projet divin. D'après les informations données par la Bible, la naissance de Jésus est intervenue telle que l'avaient annoncée les prophètes et l'Ange du Seigneur : *« Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre chez toi Marie, ton épouse : ce qui a été engendré en elle vient de l'Esprit Saint, et elle enfantera un fils auquel tu donneras le nom de Jésus, car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés. »* (Mathieu (Bible), 2004, p. 1397).

Jésus vient ainsi au monde à l'ère chrétienne, dont Il marque le début. Son enfance ou, plus précisément le cours de ses premiers moments de la vie terrestre connaissent des turbulences, occasionnées par les autorités politiques, notamment le roi Hérode, dont la persécution des chrétiens est bien connue. Craignant sa propre destitution du trône, il aurait tenté d'éliminer l'enfant Jésus, son supposé remplaçant. Après avoir échoué dans les recherches à retrouver le fils de Marie, Hérode s'est résolu à supprimer littéralement la vie de tous les nouveau-nés de l'époque, espérant compter le Christ parmi les victimes de son projet d'assassinat collectif. Après cette période mouvementée, au cours de laquelle le nom de Jésus est évoqué, vient l'âge de son adolescence. On évoque, entre autres, quelques travaux effectués en compagnie de Joseph, son père. Il fait par la suite parler de lui et se forge une certaine réputation, au regard de ses fréquentations assidues des lieux de culte et, surtout, de ses prises de parole remarquables et remarquées, lors des conversations avec les grands prêtres. Quelques temps après ces sorties momentanées, on n'entend plus grand-chose de Jésus, jusqu'à peu près l'âge de trente ans. C'est à cet âge que commence réellement son ministère, dont la mission est clairement définie et énoncée dans la prophétie de l'Ange de Dieu : sauver son peuple de ses péchés.

2. L'enseignement de Jésus : prémisses et fondements du discours chrétien immuable

Après une longue période d'absence, au cours de laquelle aucune information n'est donnée sur la vie de Jésus, le fondateur du christianisme réapparaît presque soudainement. « Les Évangiles de l'enfance nous livrent au total une vision merveilleuse, mais dans laquelle le fait historique est enfoui « comme les diamants dans la roche », selon l'expression du rationaliste Thomas Jefferson ». (C. Makarian, 2008, p. 22.) Et, « après un grand « blanc » de quinze à vingt années, sur lesquelles rien, toujours rien, ne nous permet d'en savoir plus, c'est à l'âge adulte qu'on le retrouve auprès de son cousin Jean Baptiste, en Transjordanie. » (C. Makarian, 2008, p. 24.) C'est le début d'une intense activité socioreligieuse, qui ne prend fin qu'avec sa mise à mort par crucifixion. En compagnie des apôtres et des foules qui le suivaient au quotidien, Il alterne prêche, soins des malades, miracles et diverses confrontations avec les autorités politiques et religieuses. Ainsi qu'Il l'énonçait lui-même, sa mission doit s'accomplir selon les prophéties annoncées : en tant que fils de Dieu, Il est venu restaurer l'humanité, par l'instauration du royaume des cieux sur terre. La mission du Christ ainsi définie, à savoir « Dieu se fait homme pour sauver l'homme » (L. Mellerin et J. Grand, 2001, p. 221.) s'enracine dans le nom Jésus, qui signifie en hébreu : « Dieu sauve » (L. Mellerin et J. Grand, 2001, p. 226.) Les propos de Jésus ne sont pas sans rappeler le contexte sociopolitique tumultueux et explosif dans lequel vit le peuple juif. Le constat de la crise sociopolitique multiforme de la société juive ne laissait aucun doute. Il commandait une prise en charge dédiée et une restauration des valeurs sociales et religieuses, dont la déperdition conduisait lentement, certes, mais sûrement vers le chaos. La révélation ou, plutôt la manifestation de Jésus qui s'investit résolument et ouvertement dans la mission de revalorisation des valeurs humaines en pleine déliquescence apparaît comme une coïncidence heureuse pour le peuple des opprimés qui veut voir son monde changer, à moins que ce ne soit un projet divin planifié. Personne ne saurait vraiment dire pourquoi le Christ se révèle à ce moment précis, en dépit du fait que « *La Bible, ou plus exactement ce que les chrétiens appellent l'Ancien Testament, relate l'histoire du peuple juif et sa longue attente du Messie dont il est dit qu'il naîtra d'une vierge* ». (M. Malherbe, 2004, p. 92.) La seule évidence partagée, c'est le constat de crise généralisée et diversifiée au sein de la communauté juive, une crise dont les causes sont à la fois exogènes et endogènes.

Le malaise du peuple juif se ressent dans la quasi-totalité des compartiments de la vie communautaire et individuelle. Il est observé un décalage entre les lois établies, telles que la loi

du Talion déjà évoquées, et les aspirations ou les attentes populaires. Aussi bien en politique qu'en religion, l'épanouissement des citoyens et des fidèles semble compromis par le manque de justice et d'équité. Les populations qui vivent au quotidien des injustices et endurent la maltraitance montrent des signes d'essoufflement et semblent avoir atteint le seuil de tolérance. En effet, les déviances des autorités politiques et religieuses se perpétuent et deviennent récurrentes. Elles viennent de toutes parts et prennent appui sur un code civil du droit positif juif et du droit divin initié et établi par les hiérarques de la même communauté. Pourtant, il ne fait pas l'unanimité car il ne ressemble pas à un modèle de justice et d'équité. Les lois édictées paraissent antisociales et leur application toujours plus stricte. Le cadre religieux, duquel le peuple aurait pu attendre un meilleur traitement, s'illustre plutôt négativement. La confiscation des libertés individuelles et collectives était perceptible. Le peuple juif croule surtout sous la domination alternée des puissances grecques et romaines. « Un successeur d'Alexandre, le roi d'Antioche, veut forcer sous peine de mort, les Juifs à renoncer à leur foi. C'est l'époque des martyrs d'Israël et de ceux qu'on appelle les Maccabées. » (É. Charpentier, 1990, p. 23.) En plus d'application rigoriste des lois religieuses, ainsi décriée, les responsables religieux ont laissé les édifices religieux se transformer en lieux de déperdition, lorsqu'ils ne participent pas eux-mêmes à leur décadence. Le mauvais usage des édifices religieux s'est matérialisé, notamment par leur transformation en marché, où tout se vend et s'achète. « Puis Jésus entra dans le temple et chassa tous ceux qui vendaient et achetaient dans le temple ; il renversa les tables des changeurs et les sièges des marchands de colombes. Et il leur dit : « Ma maison sera appelée maison de prière ; mais vous, vous en faites une caverne de bandits ! » » (Mathieu (Bible), 2004, p.1423.) Du moment où les représentants haut placés de la religion en tiraient profit, la foire commerciale pouvait s'y poursuivre et s'y intensifier. La primeur des intérêts humains sur la véritable foi ne laissait aucun doute. Dans tous les cas, « *Le climat intellectuel et l'ambiance ontologique dans lesquels se constituent le christianisme relève du plan absolu des capharnaüms...* » (M. Onfray, 2006, p. 23.), ce qui ne pouvait laisser indifférent celui que l'on présente comme le sauveur des Juifs et de tous les humains.

On ne saurait établir un lien de cause à effet entre l'ensemble de chose décrit supra et l'éveil ou la manifestation de Jésus, faute de témoignages. En revanche, on peut au moins être sûr que celui qui est présenté comme le fils de Dieu a pu faire le même constat de déliquescence de la société et de la religion, au regard de sa colère et de sa réaction violente dans le temple transformé en marché. La réaction quasi instantanée de Jésus face au désordre socioreligieux

observé va franchir des paliers en fonction de l'état de gravité des problèmes traités. Jésus commence à enseigner la doctrine religieuse qu'il espère voir prospérer.

On sait que la Judée et la Galilée du début de notre ère soumises au joug romain, cherchent à s'émanciper. La croyance en la venue du Messie, libérateur politique avant tout, est très forte. Or les premiers chrétiens sont juifs. Dès les premiers discours de Jésus, ils voient probablement en lui ce fameux libérateur maintes fois annoncé dans l'Ancien Testament. (C. Makarian, 2008, p. 21.)

Dans cette mouvance, il apporte une aide multiforme aux populations : soins et guérison, alimentation, enseignement religieux. Il réalise également des miracles qui donnent la mesure de son pouvoir. Le Christ ne s'arrête pas en si bon chemin. Il entame également la partie, considérée comme la plus risquée de sa mission : s'attaquer à tous les travers de la société juive. Aussi bien les autorités politiques que les autorités religieuses font l'objet de ses récriminations, voire de ses attaques. Il s'en prend aussi aux édifices religieux, ou du moins à leurs occupants commerçants et clients. Par-dessus tout, Jésus entreprend la transformation de l'ordre établi. Son message tient sur trois piliers essentiels : l'amour, le pardon et l'accomplissement du royaume de Dieu sur terre. En réalité, « *Jésus ne s'est jamais distancié de judaïsme, même s'il a voulu le réformer par son message de miséricorde, de pardon, d'amour, opposé au légalisme strict.* » (F. Lenoir, 2011, p. 56.) Son ministère et sa vie tout entière vont se régler sur ces fondements.

3. La doctrine chrétienne au cours des siècles, un élargissement de l'école de Jésus

Que faut-il entendre par doctrine chrétienne ? Les paroles de Jésus (généralement rapportées par les Évangiles) prononcées à diverses occasions et qui peuvent finalement être considérées comme une pensée formelle constituent le premier des éléments fondamentaux de la doctrine chrétienne. À cette pensée plus ou moins clairement identifiée, il faut ajouter la philosophie christique, c'est-à-dire la conception de la vie et la manière de vivre de Jésus, l'ensemble de ses œuvres accomplies et les actions de son ministère ainsi que tout ce qui a pu être greffé à ce corpus par des générations de chrétiens et des courants du christianisme à travers le temps et l'espace. Les différents éléments directement ou indirectement liés à Jésus ont permis de constituer une sorte de modèle chrétien inspirant, même si, au final, celui-ci donne lieu à des interprétations diverses et souvent divergentes. D'autres constituants, souvent sans lien ni avec la vie, ni la philosophie du Christ, relevant cette fois-ci des cultures et de la foi des convertis au

christianisme, complètent le système chrétien. Christian Makarian résume bien cet ensemble de choses ainsi qu'il suit :

Retracer l'itinéraire du Galiléen est le plus redoutable défi posé aux sciences humaines. Bien peu de faits sont irréfutables, beaucoup d'hypothèses doivent être écartées, davantage encore reste supposé, et le résultat final dépend de la foi de chacun. Si bien que la personne de Jésus, sa vie, son œuvre, et même son enseignement, continuent de captiver le croyant aussi bien que l'athée. (C. Makarian, 2008, p. 13.)

Dans cette occurrence, on pense notamment au culte chrétien qui, comme le caméléon, change de couleur et de forme selon le groupe humain qui le célèbre. Toutefois, du modèle chrétien comportant aussi bien des composantes authentiques perçues comme relevant directement ou indirectement du personnage de Jésus que les ajouts que les néo-chrétiens tentent d'intégrer subrepticement à ce corpus, il se dégage une constante que tout le monde reconnaît et accepte : la perpétuation de la ligne éditoriale initiée par Jésus, fondée sur l'amour, le pardon et la lutte contre le mal sous toutes ses formes. Ainsi se décline l'enseignement tiré du concept de Jésus, devenu l'école chrétienne et son discours de référence. Pour Jean-Yves Leloup (1998, p. 105), « Jésus n'a jamais voulu faire de nous des chrétiens, mais d'autres Christ (ce qui est beaucoup plus intéressant) ». En d'autres termes, ceux qui revêtent le statut de chrétien, parce qu'ils adhèrent à l'idéologie chrétienne ou christique, se drapent d'une couverture qui ne reflète en rien la réalité voulue par Jésus. Ils auraient dû être des copies conformes, des duplicitas du modèle qu'est Jésus. S'inscrivant dans la même logique, Kierkegaard qui pose le retour au christianisme du Nouveau Testament comme l'unique condition pour une foi chrétienne authentique, suggère « *qu'avant toute chose il faut tout faire pour établir très exactement les exigences posées par le Nouveau Testament au chrétien.* » (S. Kierkegaard, 1982, p. 31.) L'assemblée ainsi formée par les fidèles chrétiens n'en aurait été que plus authentique, en termes de ressemblance au Christ, ce que Kierkegaard appelle la contemporanéité. Voici ce qu'il déclare à ce sujet :

Voilà dix-huit cents ans que Jésus-Christ cheminait ici-bas ; mais cet événement n'est pas comme les autres qui, une fois passés, entrent dans l'histoire et qui, depuis longtemps passés, tombent dans l'oubli. Non ; sa présence ici-bas ne devient jamais passé, ni par conséquent un passé de plus en plus lointain – si d'ailleurs la foi se trouve sur terre ; sinon, en effet, et de ce fait, il y a longtemps que Christ a vécu. Mais aussi longtemps que subsiste un croyant, il faut aussi que, pour l'être devenu, il ait été, et qu'il soit comme croyant contemporain de la présence de Christ exactement comme la génération d'alors ; cette contemporanéité est la condition de la foi et, pour préciser, elle est la foi. (S. Kierkegaard, 1982, p. 6.)

Du vivant de Jésus, son discours et ses actions, très appréciés par la quasi-totalité de ceux et celles qui les reçoivent, pour les valeurs humaines de justice, d'équité et de sollicitude véhiculées, constituent le principal facteur d'agrandissement de la communauté chrétienne. Les échos de la réputation du mouvement chrétien se font entendre aussi loin que les populations partent des contrées éloignées, viennent assister aux œuvres christiques et y retournent. Elles emportent avec elles les nouvelles des merveilles accomplies par Jésus. Contrairement à ce que l'on peut penser de la circulation de l'information au temps de Jésus, conçue comme difficile, voire onéreuse, la communication était sous-tendue et assurée par l'intense circulation des populations. De multiples raisons poussaient les gens au déplacement, aux voyages. Même si les moyens rustiques et archaïques de communication de l'époque sont incomparables à ceux d'aujourd'hui bien plus élaborés, les informations parvenaient à toutes les contrées, aux villes et aux villages. C'est ainsi par exemple que « Jésus étant né à Bethléem, au temps d'Hérode, voici que des mages venus d'Orient arrivèrent à Jérusalem et demandèrent : « Où est le roi des juifs qui vient naître ? Nous avons vu son astre à l'Orient et nous sommes venus lui rendre hommage. » » (Mathieu (Bible), 2004, p. 1397.) Comme une traînée de poudre, les nouvelles de Jésus, de ses enseignements, de ses miracles divers et multiples et des foules qui le suivent, poussent des populations toujours plus nombreuses et pour divers objets ou objectifs à venir vers lui. Mieux, Jésus aurait, lui-même, lancé cette invitation que Kierkegaard (1982, p. 8.) reprend à l'envi : « *Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés, je vous donnerai le repos* ». (S. Kierkegaard, 1982, p. 8.). À cette invitation expresse du Christ, il faut ajouter les problèmes existentiels des croyants, qu'ils espèrent le voir régler.

Ce qui attire encore aujourd'hui un certain nombre de personnes autour du maître, ce n'est pas l'authenticité de sa vie, mais un supposé « savoir » ou un supposé « pouvoir » qui pourrait nous soulager, nous guérir, ou qu'il pourrait éventuellement nous transmettre afin que nous devenions guérisseurs, ou célèbres, ou spirituels à notre tour et en faire notre petit commerce. (J.-Y. Leloup, 1998, p. 115.)

Après avoir réussi à se faire une grande renommée à partir de tout ce qu'il a pu accomplir comme actions et, grâce à son discours humaniste d'un nouveau genre, la flamme de l'émerveillement et de l'enthousiasme populaires allumée par Jésus aurait pu s'éteindre avec sa mort. Il n'en est rien ; bien au contraire, le récit des événements qui ont précédé sa mise à mort par crucifixion et, surtout, les rumeurs sur ce qu'il adviendrait de lui, à savoir sa future résurrection semblent avoir déclenché un raz-de-marée. Il est vrai qu'après la mort du Christ, ses disciples et tous les chrétiens vivent reclus, voire cachés, à cause notamment des

persécutions, de la chasse aux sorcières et des assassinats dont ils sont victimes de la part des autorités.

Déjà la vie chrétienne se produisait au grand jour ; la généralisation brutale des poursuites la constraint à devenir souterraine ; les catacombes servent alors de lieux de refuge ; de nouvelles galeries sont creusées, véritables labyrinthes avec sorties secrètes et cul-de-sac pour déjouer les recherches et rendre les fidèles insaisissables. (D. G.-M. Oury, 1978, p. 32.)

Toutefois, la foi chrétienne reste vivante, justement et fermement entretenue par les successeurs de Jésus. Elle se diffuse en secret, au mépris des risques encourus et sous le nez et à la barbe de leurs persécuteurs étatiques. En effet, « *Après la mort de Jésus de Nazareth, ses disciples propagent avec enthousiasme son enseignement. Car, pour eux, son histoire ne s'achève pas avec sa crucifixion* ». (R. Ludwig, 2000, p. 18.) La diffusion en secret de la foi chrétienne et de l'enseignement de Jésus prend fin le jour où les apôtres et les quelques résistants chrétiens ont enfin eu le courage de s'exprimer en public. Ils doivent ce courage à un événement particulier qui serait intervenu alors qu'ils étaient dans une espèce de torpeur et s'étaient retirés de toute vie publique : la réception inattendue de l'Esprit Saint. Ce jour a été appelé le jour de la pentecôte. Ce mot vient du grec ancien « pentēkostē hemera », qui veut dire le cinquantième jour après Pâques. En faisant le compte, il s'agit du septième dimanche après le jour de Pâques.

Quand le jour de la Pentecôte arriva, ils se trouvaient réunis tous ensemble. Tout à coup il y eut un bruit qui venait du ciel comme le souffle d'un violent coup de vent : la maison où ils se tenaient fut toute remplie ; alors leur apparurent comme des langues de feu qui se partageaient et il s'en posa sur chacun d'eux. Ils furent tous remplis d'Esprit Saint et se mirent à parler d'autres langues, comme l'Esprit leur donnait de s'exprimer. (Actes des Apôtres (Bible) : 2, 1-4.)

En soi, l'expression publique des disciples de Jésus et de la petite communauté de chrétienne autour d'eux, qui se mettent à proclamer des nouvelles au sujet de leur maître disparu, est un grand événement, au regard du danger qu'ils affrontent. Le christianisme, considéré comme une secte à l'époque et un mouvement anti-social, parce qu'il semble s'opposer non seulement à l'autorité de l'occupant romain mais aussi à la loi juive, est interdit de cité et ses promoteurs menacés d'arrestation et, pire, de mise à mort. Par conséquent, les voir sortir de leurs cachettes pour braver les autorités et se mettre ainsi en danger, en proclamant publiquement leur foi, paraissait suicidaire. Tout le monde a été surpris par leur acte, que certains qualifiaient d'acte de bravoure et d'autres d'actes inconsidérés, voire stupides. Dans cet élan diversement apprécié, un fait semble avoir marqué et convaincu du pouvoir spirituel qui les a habités, à savoir le fait

de s'exprimer dans une langue étrange, dont la transcription dans toutes les langues semblait parfaite. En d'autres termes, lorsque les disciples de Jésus sont sortis de leur isolement forcé, leur discours était parfaitement perçu par les locuteurs de toutes les autres langues. Ainsi, lorsqu'ils ont affirmé avoir reçu l'Esprit Saint pour le retour de Jésus, à la suite de sa résurrection, leur message a été entendu par tous. Même les autorités qui les ont terrorisés et continuaient de les persécuter ont été surprises par cette réaction. Cet ensemble de choses à la fois surprenantes, délirantes et prodigieuses, a ainsi contribué à agrandir la communauté chrétienne. Lorsque les nouvelles des actes des apôtres ont circulé comme celles des œuvres de Jésus à l'époque, des foules sont venues à leur rencontre et se sont converties au christianisme. Un souffle nouveau a donc été donné au mouvement de Jésus après sa mort, grâce à ses disciples qui ont par la suite marché sur ses pas, en proclamant le même message basé sur l'amour, le pardon et le combat permanent contre le mal. À cela, il faut désormais ajouter le récit de l'histoire miraculeuse et mythique du Christ et de celle de ses successeurs, non moins mouvementée, qui constituent désormais les principaux appâts pour attirer les païens, dont un nombre considérable répond à cet appel.

4. La revendication de l'immuabilité du message christique

Le discours de Jésus s'est imposé dès les premières paroles, compte tenu des foules qui l'ont suivi. En effet, « *on pourrait alors voir ce qu'il y a de particulier dans l'éthique de Jésus dans le fait que cette tendance radicalisante se combine avec la tolérance à l'égard de transgressions de la norme : un ethos de la réconciliation, du pardon et de l'accueil de l'être humain réel.* » (G. Theissen, 2002, p. 57-58.) La radicalité du discours de Jésus se rapporte à la loi juive. Beaucoup pensent que Christ combat ce discours dans sa totalité, alors que, dans le fond, il le renforce. « *Dans le contexte de sa propre époque, son éthique s'inscrit dans le judaïsme* ». (G. Theissen, 2002, p. 57.) L'enseignement du Christ, centré sur l'amour, le pardon et le combat contre le péché, est repris inlassablement le long de la vie et du ministère du Christ, en dépit du fait que « *c'est uniquement dans la perspective de chrétiens ultérieurs qui s'étaient déjà séparés du judaïsme que Jésus peut être vu ainsi comme contrastant avec le judaïsme.* » (G. Theissen, 2002, p. 57.) Il a réussi à imprégner une quantité considérable des populations dont le nombre a augmenté au fil du temps. Les disciples et les convertis au christianisme, eux aussi édifiés de ce qu'est l'enseignement du Christ ont repris le flambeau, à la suite de Jésus, pour perpétuer son message. On entend de nombreux chrétiens déclarer l'intemporalité, l'actualité et l'immuabilité du discours chrétien. Toutefois, la volonté de pérenniser le discours christique ne

gomme pas les quelques extrapolations observables dans les nouveaux usages chrétiens, intervenus ultérieurement, notamment en ce qui concerne les rapports entre la tradition judaïque et l'héritage chrétien. « *Souvent l'éthique de Jésus est présentée comme dépassement de l'éthique juive de la Torah : son interprétation de la Torah aurait quitté celle-ci, il l'aurait abolie dans l'antithèse, aurait dépassé sa casuistique, critiqué son idée de récompense.* » (G. Theissen, 2002, p. 57.) Pour les historiens, les théologiens et les observateurs de la religion chrétienne, c'est là que réside la force du christianisme, qui continue de recevoir de nombreux convertis de nos jours. Réduite à quelques dizaines ou quelques centaines du vivant de Jésus et juste après sa mort, la communauté chrétienne compte aujourd'hui parmi les plus importantes du monde en terme du nombre d'adeptes. Comme les Anciens ou les premiers convertis, les néo-chrétiens sont séduits et ont adopté la religion chrétienne, convaincus non seulement de l'éventualité de la réalisation des promesses faites par Jésus et ses successeurs, mais aussi par la force de leur discours.

Au-delà de la conviction que peut susciter le discours chrétien, la question de la quête spirituelle en vue de la connaissance et de l'appropriation de son être conduit un individu à adopter une religion. En fonction de sa sensibilité, de ses intérêts et attentes, l'homme opère un choix religieux qu'il estime pouvoir le satisfaire. Au fond, l'adhésion à une religion n'apparaît dans ce cas que comme la projection de ses propres sentiments dans le projet religieux sollicité. Pointant l'usage travesti que certains Juifs ont fait de la Torah, Jean-Yves Leloup écrit, (1998, p. 31.) : « On se sert de l'Écriture, on ne la sert plus ». Cette formule peut s'appliquer dans le cadre de la relation que l'être humain entretient avec la religion : il s'en sert pour trouver des solutions à ses problèmes existentiels. Aussi, l'espoir de voir la condition humaine s'améliorer, grâce à la confiance placée dans la foi, consolide-t-il cette conviction. Il faut également reconnaître et souligner la réalité des déceptions, de l'inadéquation et les échecs des projets religieux qui pousse les individus à passer d'une religion à une autre, lorsqu'ils estiment ne pas avoir trouvé leur compte. Dans cette perspective, le christianisme n'a pas seulement accueilli des fidèles vierges de toute religiosité. Nombre d'entre eux, pour plusieurs raisons, ont quitté la ou les premières confessions intégrées pour rejoindre la grande famille chrétienne. En dehors des individus comme les enfants qui n'ont pas nécessairement eu conscience du choix religieux dans lequel d'autres les impliquent, on peut supposer que les émigrés chrétiens opèrent leur choix à la suite d'un examen préalable et des garanties qu'offre le christianisme, en termes de solutions aux problèmes de l'existence. Par-dessus tout, le message religieux délivré peut être

considéré comme le déclencheur de l'adhésion à la foi chrétienne : l'amour, le pardon et la lutte contre le mal.

Après plus de deux mil ans d'existence, la religion fondée par Jésus continue de prospérer et de se développer. Si on ne saurait dire avec exactitude combien d'adhésions il compte, on peut au moins se persuader que le christianisme continue d'accueillir de nombreux adeptes chaque année, à en juger par la célébration et la signature des actes de baptême. La longévité et la croissance de la religion chrétienne, en dépit de la multitude et de la diversité des courants en son sein, peuvent également être perçues comme des motifs réels ayant conduit certains à y adhérer. Il faut reconnaître et noter que la longévité et le développement remarquables du christianisme peuvent avoir intrigué et décidé beaucoup à le choisir, convaincus de ce qu'il doit posséder quelque-chose d'enrichissant et capable de résoudre les problèmes existentiels et religieux de ses adeptes. Dans tous les cas, pour attirer plus de monde, les promoteurs de la religion de Jésus ne ménagent aucun effort pour convaincre le maximum de personnes de les rejoindre dans leur aventure religieuse. C'est dans cette perspective qu'ils mettent un accent particulier sur l'actualité pérenne, qui équivaut à l'immuabilité, du discours chrétien dans et en dehors de l'Église. Ce discours est tout simplement repris par tous les chrétiens, dont on peut se douter que tout le monde maîtrise réellement le sens profond. « Jésus est vivant. Il continue d'agir au quotidien dans nos vies. Il a délivré l'humanité du péché et du mal. Il lui a apporté le salut », entend-on souvent dans les milieux chrétiens pour marquer le caractère immuable de ce discours. Pourtant le monde actuel connaît les mêmes maux qu'au temps de Jésus. On constate même une certaine intensification du mal, qui prend des formes nouvelles dans le monde. L'immuabilité du discours chrétien tient-elle toujours dans ce contexte ?

5. L'évolution du monde, une entorse à l'immuabilité de l'enseignement de Jésus

Jésus et ses adeptes ont pu impulser une évolution des mœurs et des pratiques socioreligieuses, en jugeant certainement archaïques celles en vogue avant l'initiation de leur mouvement religieux. « *Le mouvement de Jésus commence bien comme un mouvement de revitalisation à l'intérieur du judaïsme. Mais par la suite il a du succès surtout en dehors du judaïsme.* » (G. Theissen, 2002, p. 56.) Ce bouleversement social a dû ou pu révéler l'inadéquation entre le nouveau mode de vie rêvé par la nouvelle génération à laquelle appartiennent le fils de Marie et ses contemporains et les anciennes lois qui régissent toujours

la société juive. « *Depuis toujours Israël avait référé toutes les normes à la volonté sans condition de Dieu et les avait intégrées dans la Torah : l'ensemble du droit, la sagesse (de la vie), la politique qui était critiquée et influencée par les prophètes.* » (G. Theissen, 2002, p. 57.) Pourtant, il a pu se faire que le législateur et la société ancienne aient jugé de la perfection des lois édictées et de leur potentielle immuabilité. À partir de ces suppositions plausibles, on peut faire deux remarques : la première est en rapport avec les certitudes sociojuridiques dans lesquelles les anciennes générations de Juifs ont pu s'enfermer, croyant en la perfection de leur code civil ; la seconde, quant à elle, se rapporte à la constatation d'une évolution sociale jusqu'ici inenvisageable. On peut donc se demander si les chrétiens qui croient fermement à leur doctrine ne commettent pas les mêmes erreurs que leurs prédécesseurs. On peut d'ores et déjà établir que, comme la génération des Juifs qui les a précédés, Jésus et les chrétiens à sa suite n'avaient aucune idée, aucune conscience des possibles dynamiques sociales, susceptibles d'engendrer des transformations et des mutations du corps social, des mentalités et des lois par la suite.

Il est, certes, vrai que les propositions christiques et chrétiennes d'amélioration du code civil, dont les promoteurs ont une visée universelle, semblent a priori garantir la protection civile et le bien-être de tous. À titre de rappel, le droit chrétien place l'amour, le pardon et la lutte contre le mal au cœur de son dispositif juridique. Le monde aurait très bien pu s'en accommoder et s'en contenter dans son fonctionnement. Cependant, le souhait de voir s'appliquer la morale chrétienne au monde entier s'apparente à un vœu pieux, dès lors qu'on prend conscience de la diversité mondiale des cultures et des organisations sociales subséquentes. Dans cette occurrence, il n'est pas rare d'observer la divergence, voire l'opposition des lois et règles d'un pays à un autre, d'une région à une autre, d'une société à une autre, d'une culture à une autre et, même, d'un groupe d'individus à un autre. L'inceste, par exemple, apparaît comme l'une de ces règles sociales qui divisent la communauté humaine en autant de groupes que ses conceptions. La discorde à propos de cette règle dont l'application oscille entre interdiction et autorisation, vient de la conception de la filiation. Alors que certains la réduisent au cadre strict de la cellule familiale au sens nucléaire du terme, d'autres élargissent la sexualité intracommunautaire aux différentes ramifications de la famille, voire du clan. Claude Lévi-Strauss qui le classe parmi les phénomènes naturels, intègre également l'inceste dans la structure de l'organisation sociale, en tant que norme culturelle. Pour lui, il permet « *d'établir, entre les hommes, un lien sans lequel ils ne pourraient s'élever au-dessus d'une organisation biologique pour atteindre une organisation sociale.* » (Cl. Lévi-Strauss, 1949, p.

565.) Par conséquent, la conception de l'inceste donne lieu à des traitements divers de ce fait social. Ainsi, l'amour, le pardon et le combat contre le mal que les chrétiens tiennent pour des valeurs suprêmes peuvent également tomber dans le même relativisme, qui leur ferait perdre du coup leurs caractères absolu et universel. En effet, fidèle à la diversité humaine, la conception de ces valeurs produirait également des sens différents et des applications diverses.

Jésus et les chrétiens ne disposaient daucun autre moyen de coercition que l'épouvantail Dieu, présenté comme le juge ultime et le censeur des actions humaines, qui condamnerait les contrevenants à la loi divine ou pécheurs à la damnation éternelle. Autant dire qu'il était particulièrement difficile de plier certains esprits endurcis aux commandements de Dieu. Dans ces conditions, le péché et le mal dans toutes ses formes avaient des chances de prospérer, compte tenu de la forte propension humaine au mal. À partir de ce constat, on peut entrevoir la première ouverture vers une évolution sociale qui, sans la bousculer au point de la disloquer, risque de fissurer la morale chrétienne : l'instauration d'une réglementation plus coercitive. Sans réels moyens de coercition, c'est-à-dire sans sanctions, son application reste aléatoire, voire très faible. C'est ici que la Communauté Internationale, même si ce terme n'apparaît que bien plus tard et ses prérogatives la conséquence des bouleversements sociopolitiques mondiaux, prend le relai de l'organisation de la société, impulse une nouvelle dynamique juridique et bouscule les certitudes de la morale chrétienne. Elle met en place deux institutions principales devant permettre une meilleure application du code civil général : la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (le 10 décembre 1948) et la Protection Civile. Ces deux instruments de l'organisation sociale élaborent des lois qui ouvrent un accès réglementé aux droits pour les citoyens et en fixent les limites qui dévoilent leurs devoirs. Entre ces deux pôles, se trouvent les sanctions en cas de contravention.

Les Droits de l'Homme et la Protection Civile ont ceci de particulier qu'ils garantissent un meilleur vivre-ensemble à toute la communauté humaine, mais ils peuvent également comporter un revers pénalisant. Promouvant et garantissant les libertés individuelles et collectives, malgré les éventuelles sanctions en cas de non-respect des lois, ils peuvent tout simplement être victimes de leur largesse, car certains individus seraient capables de se saisir de cette ouverture pour se livrer à des activités antisociales. Ainsi, les Droits de l'Homme et le Code civil qui ouvrent aux individus un accès plus élargi à la liberté pourraient également augmenter leurs capacités de nuisance. En effet, connaissant la tendance humaine au libertinage, on peut effectivement craindre des dérapages lorsqu'ils décident de jouir effectivement de la

liberté qui leur est accordée. Sans véritables moyens d'agir et de soumettre leur libre-arbitre à la norme sociale, la société ne peut que constater après coup les déviances individuelles. C'est à travers ces aléas sociaux qui ne donnent aucune garantie quant au respect des lois sociales par tous les membres de la société qu'il faut également entrevoir la crise de l'immuabilité du discours chrétien d'autant que :

La réception des déclarations des droits de l'Homme de la période révolutionnaire par les Églises chrétiennes a été plutôt contrastée : revendiqués par une partie du protestantisme, ils ont été sévèrement condamnés par le magistère catholique. Ce n'est qu'au lendemain de la proclamation de la Déclaration universelle des droits de l'Homme par l'ONU que les différentes confessions chrétiennes se sont ralliées à cette philosophie politique, non sans émettre toutefois quelques réserves d'ordre théologique. (V. Zuber, H. Joas, 2022, p. 51.)

Les réticences et les réfractions de la communauté chrétienne à adhérer à la réglementation mondiale sur les droits de l'Homme peuvent ainsi laisser croire qu'elle se plaint dans cet environnement où les lois sont difficilement respectées. Déjà fragilisée par l'absence chronique des moyens de coercition capables de garantir son application effective, la doctrine chrétienne dont l'une des ambitions reste d'imposer une morale sociale, adossée à ses principes théologiques, se perd en plus dans les mutations et autres évolutions de la société. S'il faut reconnaître que les maux identifiés dans les sociétés anciennes sont également présents dans les sociétés actuelles, on peut aussi noter non seulement leur amplification mais aussi et surtout l'apparition des déviances sociales inconnues dans le temps. Certaines d'entre elles sont hors-cadre religieux, tandis que d'autres viennent du monde de la religion. La cyber criminalité qui révèle une gamme très variée de délits et de crimes, allant de la petite contravention au crime extrême, et explose de nos jours était inconnue il y a deux mil ans. On le sait, ne serait-ce que par l'inexistence de ce concept et des mécanismes de son déploiement. Dans la même veine, l'instrumentalisation de la religion et des fidèles pour des intérêts sans lien avec la religion, très répandus de nos jours, ne semblent pas avoir fait partie des pratiques chrétiennes du temps de Jésus et des premiers chrétiens. Le fanatisme, l'extrémisme et le terrorisme religieux inconnus ou, du moins, très limité et informel il y a deux mil ans dans le christianisme, paraissent comme des règles de nos jours. Face à ces maux d'un autre genre observés dans les sociétés actuelles, dont la différence d'avec les faits socio religieux délictueux ou criminels d'autrefois, le discours chrétien initié par Jésus et repris à l'envi par les fidèles à sa suite semble perdre pied et paraît dépassé. Il s'apparente plus à un moyen préventif, cherchant à anticiper la commission des péchés. Il faut dire que les mentalités de l'époque semblaient plus réservées et moins enclines au mal que les esprits d'aujourd'hui. On imagine très mal Jésus, ses compagnons, les premiers

chrétiens et leurs plus proches successeurs se livrer au mal, qu'ils cherchent absolument à combattre. Toutefois, se contenter de prêcher l'amour, le pardon et la lutte contre le mal suffirait difficilement pour enrayer réellement le mal. Ce discours, non dépassé malgré tout, pèche une fois de plus par son inefficacité. Se pose alors la question de son caractère immuable. Faut-il continuer à le clamer au regard de ce qui précède ? Persister sur cette voie pourrait fort bien prendre la forme de mauvaise foi. Il faut plutôt pouvoir admettre la nécessité de le faire évoluer, afin qu'il suive la courbe sans limites des évolutions sociales.

6. La possible adaptation du discours chrétien au monde en devenir

Le monde humain bouge, change et évolue. C'est un fait avec lequel il faut compter si l'on veut apprécier ou évaluer objectivement et correctement les éléments de la culture humaine ainsi que les faits sociaux. Ces évolutions concernent à la fois le corps social dans son ensemble et les sujets pris individuellement. Il s'agit globalement du changement de mentalités qui engendre ou conduit aux divers changements sociaux et individuels. Aussi, ne faut-il pas croire que la courbe évolutive de l'environnement humain ne suit qu'une direction. Elle tend tantôt vers le positif, tantôt vers le négatif ; elle subit le jeu des contraires. C'est la raison pour laquelle l'homme doit particulièrement être reconnaissant vis-à-vis de la nature, qui l'a doté de facultés, dont la raison et l'intelligence, pour pouvoir s'adapter aux changements inhérents à son environnement. La conscience et la raison, plus précisément, lui permettent de moduler et modéliser ses actions et ses réactions en fonction des situations auxquelles il fait face. La présente réflexion se focalise sur la mauvaise direction que l'homme emprunte malheureusement bien souvent. La propension à l'égoïsme, très forte chez l'humain, le pousse privilégier ses intérêts personnels et à se servir de tous les moyens à sa disposition pour atteindre ses objectifs. Obnubilé par la satisfaction personnelle, non seulement l'être humain ne lésine pas sur les moyens d'action à mettre à contribution, mais aussi il se soucie peu ou pas du tout de la manière d'y parvenir. Dans cette politique narcissique, l'homme s'écarte du droit chemin. Et, il n'hésite pas à exploiter les semblables, ni à instrumentaliser la religion. C'est ainsi que délits et crimes jalonnent son parcours existentiel, changent, évoluent et se transforment au fil du temps. En religion, censée se régler sur la morale divine, on parle de péchés et/ou du mal, c'est-à-dire de la faute à l'égard de Dieu. « Le péché [...] est le moment ontologique [de la faute] ; le péché désigne la situation réelle de l'homme devant Dieu, quelque conscience qu'il en ait. » (P. Ricoeur, 1949, p. 100.)

L'évolution de la société entraîne celle de ses différentes composantes. Elle peut susciter quelques réflexions et observations, lorsqu'elle est positive pour, soit en apprécier les apports bénéfiques, soit en signaler les manquements. En revanche, le caractère négatif que revêt l'évolution sociale ne peut qu'éveiller critiques et dénonciations. Aussi, les réflexions y relatives seraient-elles plus nombreuses et pérennes dans le temps. Il a été noté que les mentalités et les réalités sociales d'il y a plus de deux mil ans ne sont pas les mêmes que celles de nos jours. La proximité et les relations interpersonnelles dans le monde actuel qui multiplient les interactions entre les humains permettent la découverte de l'autre, en même temps qu'ils font naître les sentiments antisociaux comme l'envie et la jalousie. En effet, vivant les uns loin des autres, les êtres humains qui, par le fait de cet éloignement, ne disposaient pas de modèle de comparaison que constitue autrui, auraient moins observé leurs manquements, en termes de qualité de vie. En effet, c'est lorsque l'homme se confronte à son semblable qu'il peut faire le compte sur ce qu'il a et ce qu'il est ou non, en observant ce que l'autre a ou est. Pour M. Heidegger (1927, p. 159.),

Nous nous amusons, nous nous distrayons, comme on s'amuse ; nous lisons, nous voyons, nous jugeons de la littérature et de l'art, comme on voit et comme on juge ; et même nous nous écartons des "grandes foules" comme on s'en écarte ; nous trouvons "scandaleux" ce que l'on trouve scandaleux.

D'un autre côté, le rapprochement des autres peut engendrer chez l'homme des projets ou des ambitions, des projections ou des visions, intégrant autrui comme moyen pour parvenir à ses fins. Et Jean-Paul Sartre (1943, p. 309.) d'ajouter pour marquer le poids de l'existence d'autrui et les représentations qu'il nous inspire :

S'il y a un Autre, quel qu'il soit, où qu'il soit, quels que soient ses rapports avec moi, sans même qu'il agisse autrement sur moi que par le pur surgissement de son être, j'ai un dehors, j'ai une nature ; ma chute originelle, c'est l'existence de l'autre ; et la honte est – comme la fierté – l'appréhension de moi-même comme nature, encore que cette nature même m'échappe et soit inconnaisable comme telle. Ce n'est pas, à proprement parler, que je me sente perdre ma liberté pour devenir une chose, mais elle est là-bas, hors de ma liberté vécue, comme attribut donné de cet être que je suis pour l'autre. Je saisirai le regard de l'autre au sein même de mon acte, comme solidification et aliénation de mes propres possibilités.

À partir de la différence sociale fondamentale observable entre l'époque de Jésus et ses contemporains et le monde actuel, il est possible d'envisager à la fois la ligne de démarcation et la pointe d'évolution des maux de ces deux sociétés.

Si les atteintes et autres agressions sexuelles, si la pédophilie et les actes sexuels immoraux ou interdits ont eu cours au temps de Jésus, il n'est pas sûr qu'ils aient eu la même intensité et la même ampleur que ceux que l'on observe dans les milieux religieux chrétiens aujourd'hui. De même, le fanatisme, l'extrémisme, le terrorisme et le meurtre dont se rendent régulièrement coupables les fidèles des confessions religieuses ne semblent avoir été courants il y a deux mil ans. La cyber criminalité, qui fait partie du quotidien des sociétés actuelles, n'existe pas au temps de Jésus. L'hypocrisie, la duplicité, le faux et le flou qui couvrent les comportements humains d'aujourd'hui ne semblent pas avoir eu autant de prise sur la personnalité de Jésus et des humains de son époque. Toutefois, même si le changement observé ne semble qu'une question de degré et/ou de quantité, et malgré quelques nouveautés en termes de maux et de péché, leur dénominateur commun reste la racine identifiée dans le mal. Le mal apparaît comme le substrat sur lequel se règle la diversité de péchés. Comme le souligne justement Leibniz (1969, p. 116.) pour décliner les différentes versions du mal, « On peut prendre le mal métaphysiquement, physiquement et moralement. Le mal métaphysique consiste dans la simple imperfection, le mal physique dans la souffrance, et le mal moral dans le péché. » Par conséquent, même s'il faut reconnaître et relever l'importance et l'apparition de maux inconnus ou non répandus au début du premier millénaire de l'ère chrétienne, il faut surtout garder à l'esprit les moyens et les modalités de lutte contre le mal, qui doivent être similaires à ceux de Jésus et ses successeurs pour combattre le péché. C'est en cela que peut se moduler l'immuabilité de discours chrétien, qui doit épouser la courbe évolutive des sociétés actuelles. Le message de l'amour, du pardon et de la lutte contre le mal peut et doit être pérennisé, d'autant plus dans le monde actuel où la course à l'enrichissement matériel et financier fait pratiquement voler en éclats toutes considérations éthiques et morales, tous enseignements religieux. Toutefois, la propension humaine à la contravention doit inciter la société à mettre des mesures de coercition en place pour le bien-être et la sécurité de tous.

Conclusion

L'évolution du discours chrétien semble s'être déroulé en dents de scie. Ledit discours a connu des hauts et des bas, mais a pu se maintenir dans le temps. Avant qu'elles ne soient érigées en discours formel, les paroles de Jésus ont dû être prononcées. La doctrine chrétienne, elle-même, a dû se fonder sur un personnage ou une personnalité : le Christ. L'avènement de Jésus a permis, non seulement de poser les fondements du christianisme, mais aussi d'envisager les prémisses, les bases de la doctrine chrétienne. Pour ce faire, la vie et le ministère du Christ

constituent le principal substrat qui soutient la religion chrétienne. Des événements de sa vie ainsi que les actions et les paroles que Jésus aurait accomplies et prononcées forment la trame du système chrétien. Des éléments des cultures des adeptes du mouvement chrétien, extérieurs à la culture juive, complètent ce tableau. Pour autant, l'amour, le pardon et la lutte contre le mal, crédo de Jésus, repris par tous ceux qui se réclament de lui, reste le fond idéologique et théologique de ce christianisme étendu mais non distendu. Tous les chrétiens en ont fait un discours chrétien immuable, parce que, d'après eux, contenant les valeurs universelles les plus élevées et pouvant suffire pour combattre le péché. L'histoire et le temps leur ont donné raison, car le christianisme, pourtant considéré à ses débuts comme une secte interdite, a pu survivre à l'hostilité et à l'interdiction formulée des autorités politiques et religieuses, s'est développé et a fini par supplanter le judaïsme, qui fut la religion dominante. Cependant, le monde change et évolue, entraînant la transformation des facultés humaines et des mentalités individuelles. Ces changements et ces évolutions induisent l'apparition des maux inconnus au temps de Jésus et l'ampleur inégalée de ceux existants. Par conséquent, la revendication récurrente des chrétiens de l'immuabilité du discours chrétien, conçu comme l'apanage du combat contre le mal, connaît ses premières limites, car les seules paroles ne suffisent plus pour endiguer le mal. Des mesures coercitives doivent les accompagner pour plus d'efficacité dans la mise en pratique des normes sociales et religieuses. Toutefois, malgré ce contre-temps, le message chrétien fondé sur l'amour, le pardon et la lutte contre le mal constituerait toujours un bon début de solution aux problèmes de moralisation de la société, car, dans le fond, la plupart des lois et autres normes sociales et religieuses proviennent de l'intuition et de l'intention humaines de faire de la société un lieu où il fait bon vivre.

Références bibliographiques

CHARPENTIER Étienne, 1990, *Pour lire l'Ancien et le Nouveau Testament*, Paris, éditions du Cerf.

GUGENHEIM Ernest, 1972, « *Le judaïsme après la révolte de Bar-Kokheba* », in *Histoire des religions*, sous la direction d'Henri-Charles Puech, Paris Gallimard, p. 697-748.

HEIDEGGER Martin, 1927, *L'Être et le Temps*, traduction François Vézin, Paris, Gallimard.

KIERKEGAARD Søren, 1982, *Vingt et un articles*, in Œuvres complètes, traduction Paul-Henri Tisseau et Else-Marie Jacquet-Tisseau, Paris, éditions de l'Orante, p. 1-92.

KIERKEGAARD Søren, 1982, *L'école du christianisme*, in Œuvres complètes, traduction Paul-Henri Tisseau et Else-Marie Jacquet-Tisseau, Paris, éditions de l'Orante, p. 1-231.

LEIBNIZ Gottfried Wilhelm, 1969, *Essais de Théodicée*, traduction Christiane Frémont, Paris, Garnier/Flammarion.

LELOUP Jean-Yves, 1998, *Sectes, églises et religions*, Paris, Albin Michel.

LENOIR Frédéric, 2011, *Dieu*, entretiens avec Marie Drucker, Paris, Robert Laffont.

LÉVI-STRAUSS Claude, 1949, *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, PUF.

LUDWIG Ralph, 2000, « *Les partisans de Jésus gagnent en influence* », in Mémoire du christianisme, Paris, éditions France Loisir, p. 18-19.

MAKARIAN Christian, 2008, *Le choc Jésus-Mahomet*, Paris, éditions CNRS.

Mathieu, *La Bible*, 2004, traduction œcuménique, Paris, Société biblique française -Cerf.

MELLERIN Laurence et GRAND Jean, 2001, *L'homme et le divin*, Paris, Desclée de Brouwer.

ONFRAY Michel, 2006, *Le christianisme hédoniste*, Paris, éditions Grasset.

RICOEUR Paul, 1949, *Philosophie de la volonté. Le volontaire et l'involontaire*, Paris, Aubier.

SARTRE Jean-Paul, 1943, *L'Être et le Néant*, Paris, Gallimard.

THEISSEN Gerd, 2002, *La religion des premiers chrétiens*, Paris, Cerf.

UWE Birnstein, 2000, « *Le mouvement de Jésus devient religion d'État* », in *Mémoire du christianisme*, Paris, éditions France Loisirs, p.8-11.

ZUBER Valentine, JOAS Hans, 2022, « *Les droits de l'Homme sont-ils d'origine religieuse ?* », in Revue d'éthique et de théologie, n° 2022/HS (n°hors-série), p. 51-74.